



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2024.04.07

Commune de Plougastel-Daoulas (29470)

OBJET

Séance du 18 avril 2024

Compte financier unique 2023 - Budget Lotissement de Lesquivit

DATE DE CONVOCATION

12 avril 2024

DATE D’AFFICHAGE

Nombre de Conseillers : 33

Nombre de présents : 27

Nombre d’absents : 1

Procurations : 5

Nombre de votants : 32

Vote

Ayant voté pour 26

Ayant voté contre 0

S’étant abstenu 6

N’ayant pas pris part au vote 0

L’an 2024 à 18H30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Dominique CAP, Maire.**

Etaient présents :

Jean-Jacques ANDRE, Françoise LOUEDEC, Bernard NICOLAS, Gwenaëlle GOUENNOU, Jean-Paul TOULLEC, Françoise MORVAN, Nathalie BATHANY, Yvan LACHUER, Claudine ORVOEN, Brigitte DENIEL, Romain ABGRALL, Sylvain GANGLOFF, François LEMAITRE, Pascal JEULAND, Claire LE VOT, Raymond-Jean LAURET, François THOUROUDE, Julie MERCIER, Tiphaine BOISSON, Guillaume PARANT, Aude BURGER-CUZON, Marlène LE MEUR, Rémy JEZEQUEL, Kristen LE BLEIS, François CORRE, Damien RIVIER, Xavier LE GALL

Etaient absents :

Dominique CAP

Etaient représentés :

Patricia HENAFF pouvoir à Jean-Jacques ANDRE, Michel CORRE pouvoir à Brigitte DENIEL, Haoua LE GALL pouvoir à Bernard NICOLAS, Stéphane LE GALL pouvoir à Marlène LE MEUR, Loise QUERE pouvoir à Sylvain GANGLOFF

Monsieur Xavier LE GALL, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ses fonctions de secrétaire de séance qu’il a acceptées.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

Compte financier unique 2023 - Budget Lotissement de Lesquivit

Rapporteur :**Jean-Paul TOULLEC 6ème Adjoint au Maire****Exposé :**

L'article 242 de la loi de finances 2019 a ouvert la possibilité d'expérimenter le Compte Financier Unique, qui « se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents »

Pris connaissance du compte financier unique comme suit :

**BUDGET PRINCIPAL LOT LESQUIVIT
RESULTATS 2023**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
AUTORISATIONS BUDGETAIRES	111 000,00 €	110 995,00 €	221 995,00 €
DEPENSES REALISEES	18 735,00 €	18 735,00 €	37 470,00 €
TOTAL DEPENSES	18 735,00 €	18 735,00 €	37 470,00 €
RECETTES REALISEES	18 735,00 €	10 995,00 €	29 730,00 €
EXCEDENT DE FONCT CAPITALISE (1068)		0,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES	18 735,00 €	10 995,00 €	29 730,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	0,00 €	-7 740,00 €	-7 740,00 €
RESULTAT DE FONCT. REPORTE 2022 (002)	0,00 €		0,00 €
RESULTAT D'INVEST. REPORTE 2022 (001)		-10 995,00 €	-10 995,00 €
RESULTAT REEL CUMULE	0,00 €	-18 735,00 €	-18 735,00 €

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET LOT LESQUIVIT

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
AFFECTATION DU RESULTAT 2023	0,00 €	-18 735,00 €	-18 735,00 €
Résultat réel de l'exercice	0,00 €	-7 740,00 €	-7 740,00 €

Délibération :

Après avoir entendu l'exposé et après avoir délibéré les membres du Conseil municipal décident :

- D'adopter le Compte Financier Unique 2023 du budget Lotissement de « Lesquivit » susvisé

Projet de délibération soumis à la :

Séance plénière des commissions 2020-2026 du 11 avril 2024

Délibération du Conseil Municipal : Motion adoptée par 26 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 6.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 18 avril 2024

**Le Maire,
Dominique CAP**



**Secrétaire de séance
Xavier LE GALL**



CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

